



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-7817>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-7817**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Loos

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 2159036000017

Ville : Loos

Code postal : 59120

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marchespublics596280.fr

Identifiant interne de la consultation : 25-03C

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Christelle Pruvost

Adresse mail du contact : cpruvost@ville-loos.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Voir RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclarations appropriées de banques ou le cas échéant preuve d'une assurance pour les risques professionnels pertinents, - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations ou travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants ; - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; - Déclaration indiquant l'outillage,

le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; - Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré (s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalent, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques : . QUALISPORT 102 - Gazon synthétique Construction ou Rénovation La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen ; outre le certificat de qualification professionnelle, le pouvoir adjudicateur appréciera particulièrement, comme preuve de cette compétence, la production par l'entreprise d'au moins trois certificats de capacité pour des travaux similaires établis par des maîtres d'ouvrage et datant de moins de trois ans attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Pour être pris en compte ces certificats devront mentionner la description sommaire des ouvrages exécutés et le montant des travaux. - Déclaration appropriée de banque ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Dans le cas où le candidat est en redressement judiciaire, il produit la copie du ou des jugements prononcés.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 21/02/2025 à 11:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix (40%) jugé sur la base du montant total H.T indiqué à l'acte d'engagement valant cahier des clauses administratives particulières, selon la formule suivante : $(N=60\%*P_{min}/P)$; Valeur Technique (50%) appréciée au regard du mémoire technique et jugée sur la base des sous-critères suivants (Voir article 4.2 du présent RC) ; Performance environnementale (10%) appréciée au regard du mémoire environnemental (Voir article 4.2 du présent RC).

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réfection du terrain synthétique du complexe sportif municipal de Loos (59120)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45454100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de réfection du terrain synthétique du complexe sportif municipal de Loos (59120)

Lieu principal d'exécution du marché : Loos (59120)

Valeur estimée (H.T.) : 708000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les stipulations du présent règlement de consultation concernent les travaux de réfection du terrain synthétique du complexe sportif municipal. Il est situé sur la commune de Loos. Les travaux comprennent : 1 - TRAVAUX PREALABLES 2 - DEPOSE, NETTOYAGE 3 - RESEAUX 4 - GAZON SYNTHETIQUE 5 - EQUIPEMENTS SPORTIFS 6 - SERRURERIES Estimation du marché public : 708 000,00euro(s) HT. La consultation n'est pas divisée en lot. Tranches : sans objet. Variantes : les variantes ne sont pas autorisées. Prestation supplémentaire éventuelle : sans objet. Les délais d'exécution, comprenant les périodes de préparation, sont fixés au cadre de l'Acte d'engagement et ne peuvent être modifiés par le candidat. Le candidat, du fait de son offre, s'engage sur ces délais sous peine de l'application des pénalités mentionnées, le cas échéant, au cahier des clauses administratives particulières. Les contraintes de périodes pendant lesquelles pourront être

exécutés les travaux sont mentionnées au cahier des clauses techniques particulières. La date prévisible pour le démarrage des travaux est la suivante : Deuxième trimestre 2025. La date de démarrage est donnée à titre indicatif, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de la modifier. L'absence de tout ou partie de proposition de délai sera considérée comme une validation des délais proposés par le Pouvoir Adjudicateur. Base : 12 semaines soit 60 jours ouvrés. La date prévisible pour le démarrage des travaux est la suivante : 2ème trimestre 2025. Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de leur date limite de réception. Maîtrise d'oeuvre : OSMOSE INGENIERIE 68 D rue de Wambrechies 59520 MARQUETTE LEZ LILLE Tél. : 03.20.34.03.50 Coordonnateur SPS : Sans objet. Contrôleur technique : Sans objet. Visites non obligatoires : Une visite est possible mais pas obligatoire. Pour ce faire, il convient de prendre rdv auprès de la direction des services techniques par courrier électronique à dst@ville-loos.fr Les offres des candidats seront rédigées en langue française. Les prix du marché seront établis en euros. Conformément à l'article R. 2142-19 du code de la commande publique, les groupements d'opérateurs économiques peuvent participer à la présente consultation. Lors de la remise de la candidature et de l'offre, la forme juridique du groupement est laissée à la libre appréciation des candidats. Le groupement pourra prendre la forme soit d'un groupement conjoint, soit d'un groupement solidaire. Les candidats sont informés, que sur la base d'une première analyse des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les trois candidats les mieux classés. La négociation portera sur tous les éléments de l'offre présentée, elle ne pourra pas avoir pour objet la production éventuelle de variante complémentaire. Le pouvoir adjudicateur pourra négocier même avec des candidats ayant déposé des offres irrégulières, inacceptables et inappropriées. Signature électronique autorisée, non obligatoire. RECOURS : Recours à l'amiable Si un différend survenait à l'occasion de l'exécution du présent marché, les parties s'efforcent de le régler à l'amiable. En cas de persistance du différend et avant de saisir un juge, plusieurs modes de règlement sont possibles : Médiation par le « médiateur des entreprises » auprès du Ministre de l'Economie ou intervention des comités consultatifs de règlement à l'amiable des litiges (CCRA) prévus à l'art. L. 2197-1 du Code de la Commande Publique (Consultation, transaction, arbitrage). Le Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics compétent est : Le CCIRA de Nancy Préfecture de Meurthe et Moselle 1 rue du Préfet Claude Erignac 54038 Nancy Cedex Téléphone : 03 83 34 25 65 Télécopie : 03 83 34 22 24 Mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr Tribunal compétent : En cas de litiges entre les parties qui ne pourraient être réglés à l'amiable, la loi française est seule applicable. Le différend sera porté devant le Tribunal Administratif de Lille seul compétent. Toute procédure de recours pourra être introduite selon les dispositions et délais en vigueur : - soit auprès du Tribunal Administratif de Lille 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039 59014 LILLE CEDEX Téléphone : 03 59 54 23 42 Télécopie : 03 59 54 24 45 Mail : greffe.ta-lille@juradm.fr - soit par utilisation de l'application Télérecours accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/01/2025